

Voici des renseignements concernant les communications officielles que vous recevrez au cours de la présente année scolaire.

**PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE**

Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vers le 11 octobre 2019.

**PREMIER BULLETIN**

Le bulletin sera disponible sur le portail vers le 19 novembre 2019. Ce bulletin couvrira la période du 3 septembre au 8 novembre 2019 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.

**DEUXIÈME BULLETIN**

Le bulletin sera disponible sur le portail vers le 19 février 2020. Ce bulletin couvrira la période du 11 novembre 2019 au 7 février 2020 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.

**TROISIÈME BULLETIN**

Le bulletin sera disponible vers le 29 juin 2020. Il couvrira la période du 10 février au 23 juin 2020 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

**BULLETIN IB**

Le bulletin sera disponible vers le 29 mai 2020.

Vous retrouverez ci-dessous des renseignements au sujet des principales évaluations dans chaque discipline pour la présente année scolaire. Afin de rendre compte des apprentissages de votre enfant, l'enseignant utilisera les outils d'évaluation suivants :

Discipline Compétences (valeur accordée en %)	Modalités d'évaluation	1 <sup>re</sup> étape 20 %		2 <sup>e</sup> étape 20 %		3 <sup>e</sup> étape 60 %	
		En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape
<b>Français (100 %)</b>							
Lire (40 %)	Compréhension de textes	x		x		x	x
	Examen de lecture des romans	x		x		x	
Écrire (50 %)	Productions écrites	x		x		x	
	Ateliers d'écriture et travaux	x		x		x	
	Épreuve unique MEES (50 % de l'année) 7 mai 2020						x
Communiquer oralement (10 %)	Production orale			x		x	
	Compréhension d'une écoute			x			
Enrichissement (100 %)	Travaux ou examens			x		x	
<b>Anglais</b>							
Communiquer oralement en anglais (40 %)	Discussions et présentations en petits groupes	x		x		x	
	Épreuve unique MEES (50 %) Du 11 mai au 3 juin 2020						x
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	Tests de compréhension	x		x		x	
	Lecture dans le contexte   Activités de réinvestissement des textes lus et entendus	x		x		x	
Écrire des textes (30 %)	Essais, textes littéraires et non littéraires	x		x		x	

Discipline Compétences (valeur accordée en %)	Modalités d'évaluation	1 <sup>re</sup> étape 20 %		2 <sup>e</sup> étape 20 %		3 <sup>e</sup> étape 60 %	
		En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape
	Tâches de réinvestissement	x		x		x	
	Épreuve unique MEES (50 %) 4 juin 2020						x
Enrichissement (100 %)	Projets autonomes IB	x		x		x	
<b>Mathématique   SN</b>							
Résoudre une situation problème (30 %)	Examens	x	x	x	x	x	x
	Travaux et devoirs	x		x		x	
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Examens	x	x	x	x	x	x
	Travaux et devoirs	x		x		x	
<b>Mathématique   CST   Microprogramme</b>							
Résoudre une situation problème (30 %)	Examens	x	x	x		x	x
	Travaux et devoirs	x		x		x	
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Examens	x	x	x	x	x	x
	Travaux et devoirs	x		x		x	
<b>Sciences générales (100 %)</b>							
Pratique (40 %)	Rapport de laboratoire : (* ) évalué en cours d'étape, mais pas de note au 1 <sup>er</sup> bulletin (compilé pour la 2 <sup>e</sup> étape)	(*)		x		x	
Théorie (60 %)	Examen	x	x	x	x	x	x
	Essai   Recherche IB	x		x			
<b>Chimie (100 %)</b>							
Pratique (40 %)	Rapport de laboratoire			x		x	
Théorie (60 %)	Test et examen	x	x	x	x	x	x
	Essai	x		x			
<b>Physique (100 %)</b>							
Pratique (40 %)	Laboratoires			x		x	
Théorie (60 %)	Examens	x	x	x	x	x	x
	Essais	x		x			
<b>Monde contemporain</b>							
100 %	Examen conventionnel	x			x	x	x
	Essai   Recherche IB					x	
	Examen IB					x	

Discipline Compétences (valeur accordée en %)	Modalités d'évaluation	1 <sup>re</sup> étape 20 %		2 <sup>e</sup> étape 20 %		3 <sup>e</sup> étape 60 %		
		En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	
<b>Éducation financière</b>								
100 %	Examen		x		x	x		
<b>Art dramatique</b>								
100 %	70 %	Travaux individuels et collectifs en création	x	x	x		x	x
		Travaux individuels et collectifs en interprétation	x	x	x		x	x
	30 %	Appréciation d'œuvres en art dramatique				x		x
<b>Théâtre (option)</b>								
100 %	Travaux individuels et collectifs en création/ interprétation			x	x	x	x	x
	Appréciation d'œuvres en art dramatique			x				x
<b>Arts plastiques</b>								
100 %	70 %	Réalisations de projets de création sur des thèmes variés, en 2 et 3 dimensions		x		x	x	x
	30 %	Appréciations d'œuvres d'art sous forme orale et écrite individuelle et collective				x		x
<b>Musique</b>								
100 %	70 %	Créations musicales			x			x
		Jeu instrumental	x	x	x	x	x	x
	30 %	Appréciations musicales				x		x
<b>Éducation physique et à la santé</b>								
100 %	Création d'enchaînements de mouvements				x	x		
	Observations en situation de jeu		x	x	x	x	x	x
	Prestations collectives et individuelles		x	x			x	x
	Portfolio électronique						x	x
<b>Questions internationales (option)</b>								
100 %	Actuquiz		x		x		x	
	Examens de module théoriques		x		x		x	
	Examens de module compréhension		x		x		x	
	Salle de presse QI		x		x		x	

Discipline Compétences (valeur accordée en %)	Modalités d'évaluation	1 <sup>re</sup> étape 20 %		2 <sup>e</sup> étape 20 %		3 <sup>e</sup> étape 60 %	
		En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape
<b>Éthique et culture religieuse</b>							
100 %	Travaux	x		x		x	
	Exposés oraux	x		x		x	
	Examens		x		x		x
	Évaluation d'une écoute	x		x			x
<b>Méthodes et technologie du travail   Projet personnel</b>							
100 %	Grille d'évaluation du projet personnel.		x				x
<b>Apprentissage par le service</b>							
	Il n'y a pas de code de cours. Un commentaire sera inscrit à la 3 <sup>e</sup> étape.						

### COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

En dessous de chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace afin d'ajouter de l'information ou de compléter les résultats indiqués. Par ailleurs, plusieurs autres moyens sont également utilisés afin de favoriser des échanges réguliers avec vous : les notes dans l'agenda, des appels téléphoniques, les travaux envoyés à la maison, des courriels, le portail MOZAIK, etc.

**Veillez noter que vous pourrez rencontrer les enseignants le jeudi 21 novembre 2019 de 18 h 30 à 21 h 30, et une autre soirée suite à la parution du 2<sup>e</sup> bulletin, sur convocation, le jeudi 27 février 2020 de 18 h 30 à 20 h 30.**

### ÉVALUATIONS ÉLECTRONIQUES DE L'IB

Ces évaluations se dérouleront du 12 au 22 mai 2020.

### ÉVALUATION DU PROJET PERSONNEL

Le projet personnel fera l'objet à la 1<sup>re</sup> étape de commentaires qui permettront de vous informer sur le cheminement de votre enfant. L'évaluation selon les critères de l'IB sera réalisée après la remise le 26 février 2020 et elle sera communiquée lors du bulletin de la 3<sup>e</sup> étape.

### COMMENTAIRES SUR UNE COMPÉTENCE AU BULLETIN SCOLAIRE

La compétence *Exercer son jugement critique* fera l'objet de commentaires qui permettront de vous informer de certaines attitudes ou habiletés de votre enfant en classe. Ces commentaires seront inscrits au bulletin de l'étape 3.

Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant



Marie-Josée Tétreault  
Directrice d'établissement